



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

La responsabilité environnementale et sociale à la CPS

La responsabilité environnementale et sociale à la CPS

Le Plan stratégique 2022–2031 de la Communauté du Pacifique (CPS) traduit l'engagement de l'Organisation en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE), un principe fondamental du développement durable.

Depuis 2020, **la politique de RSE de la CPS met l'accent sur l'adoption d'une approche centrée sur l'humain**, fondée sur des valeurs touchant au respect, à la protection, à la promotion et à l'exercice des droits des peuples océaniques dans toute leur diversité. La politique RSE est intégrée selon trois axes.



Puisque nous croyons en un monde où la connectivité sans limite améliore la vie et la santé des communautés locales, nous collaborons avec un éventail de parties prenantes pour renforcer l'action climatique et la sensibilisation à cet enjeu. Cette approche collaborative vise à :



- améliorer les effets obtenus en intégrant systématiquement les dimensions environnementales et sociales aux programmes et projets financés par la CPS ;



- limiter au minimum les émissions de gaz à effet de serre liées aux programmes et projets ; et



- garantir un environnement de travail sain et sûr aux agents et aux bénéficiaires de la CPS, en réduisant au minimum les risques, mais aussi en renforçant les capacités de l'Organisation.



Les principales activités à mettre en œuvre dans le cadre de la stratégie de RSE visent à :

- réduire nos émissions annuelles ;
- intégrer la biodiversité dans la gestion des sites ;
- améliorer la sécurité au travail ;
- améliorer les services de collecte des déchets ; et
- communiquer des informations pertinentes en matière de responsabilité sociale (droits de la personne, égalité de genre, inclusion sociale et culture) dans le cadre de la conception des projets et des activités.

Promouvoir l'énergie solaire à la CPS

Les panneaux solaires des bâtiments de la CPS produisent quotidiennement 1,2 mégawatt en moyenne, ce qui permet de réduire nos émissions de CO₂ de 250 tonnes par an.

Ces 1 200 m² de panneaux solaires installés en février 2021 produisent environ 60 % de la consommation électrique totale du siège. Ce projet a permis à la CPS de réduire sa facture d'électricité et d'investir dans l'amélioration d'autres infrastructures et dans des mesures d'économies d'énergie.

Renforcer le dialogue avec les parties prenantes et faire entendre les voix des communautés, pour une adhésion plus forte et une action plus efficace

En 2021, la CPS a entrepris de revoir le fonctionnement de sa Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture, afin de renforcer le dialogue avec les représentants des organisations non gouvernementales et des groupes marginalisés. Ces groupes ont reçu le statut d'observateurs et participent aux sessions annuelles du Dialogue sur la pêche communautaire.

La mise en place de ce dialogue, piloté par des organisations de la société civile et d'autres acteurs non étatiques participant activement à la gestion des pêches, et organisé à leur intention, marque un tournant en faveur d'une gestion inclusive et durable des pêches.

Mettre en œuvre des stratégies de réduction des déchets dans le cadre des projets de la CPS

La CPS promeut l'utilisation de dispositifs de concentration de poissons (DCP) dans le Pacifique. Ces structures dérivantes sont constituées d'un radeau flottant sur lequel est fixée une bouée satellite. Elles sont utilisées pour attirer les poissons, et en particulier les thons, mais peuvent être endommagées ou laissées à l'abandon, ce qui génère des débris marins.

Soucieuse d'encourager des pratiques durables, la CPS organise auprès des communautés locales des formations à la réutilisation et au recyclage des DCP et des bouées satellite. Il est possible, par exemple, de réutiliser les panneaux solaires pour charger des téléphones ou des appareils d'éclairage, ainsi que de récupérer les pièces en bambou et les filets pour construire d'autres structures.

Inclure les personnes en situation de handicap

Le Projet régional océanique des territoires pour la gestion durable des écosystèmes (PROTEGE) intègre la responsabilité sociale et environnementale (RSE) dans toutes les activités qu'il met en œuvre.

Dans une démarche visant à s'assurer que les supports de communication atteignent aussi les personnes en situation de handicap, plusieurs vidéos ont été traduites en langue des signes à l'intention des personnes malentendantes.

Le site Web du projet PROTEGE a également été conçu de manière à répondre aux besoins de tous les utilisateurs, notamment des personnes malvoyantes. L'accessibilité numérique contribue à la qualité générale des services proposés sur le site Web, à son ergonomie et à sa convivialité. Les concepteurs de l'interface ont accordé une attention particulière au contraste entre les couleurs et les textures. Ils ont également veillé à utiliser des étiquettes descriptives pour les liens et boutons.

À propos de la CPS

La Communauté du Pacifique (CPS), principale organisation scientifique et technique du Pacifique, appuie le développement de la région depuis 1947. Organisation internationale de développement, la CPS tient lieu de maison commune aux 27 États et Territoires qui la composent et en assurent la gouvernance, parmi lesquels figurent les 22 États et Territoires insulaires océaniques. Œuvrant pour le développement durable au bénéfice des peuples océaniques, l'Organisation intervient dans plus de 20 secteurs d'activité. La CPS est renommée pour ses connaissances et sa capacité d'innovation dans des domaines tels que les sciences halieutiques, la surveillance épidémiologique, les géosciences et la conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Contact

Aude Chenet
Conseillère principale RSE
Programme durabilité environnementale et changement climatique (CCES)
Communauté du Pacifique (CPS)

✉ audec@spc.int
📍 www.spc.int



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique